

Un Autochtone américain réclame un droit traditionnel de chasse au Canada

Mise à jour le mercredi 17 juillet 2013 à 16 h 11 HAE



Le chasseur autochtone américain Rick Desautel est en Colombie-Britannique pour répondre d'accusations de chasse sans permis et d'avoir chassé sans être résident canadien, en 2010. Il espérait être inculpé pour faire valoir ses droits de chasse au Canada. Photo : Radio-Canada/Bob Keating

Une cause judiciaire inhabituelle par laquelle des Autochtones américains espèrent se faire reconnaître un droit de chasse au Canada a débuté mercredi à Castlegar, en Colombie-Britannique.

Un chasseur autochtone des États-Unis est accusé de chasse illégale au Canada, mais il clame qu'une partie du sud-est de la Colombie-Britannique se trouve dans ses terres traditionnelles de chasse.

Si ce chasseur gagnait sa cause, cela pourrait créer deux précédents historiques, croit l'avocat du plaignant, en accordant des droits de chasse en sol canadien à des Autochtones américains et en « ressuscitant » une nation déclarée morte il y a des décennies.

Inculpé pour avoir abattu un wapiti

Le chasseur de 61 ans, Rick Desautel, vit dans la réserve indienne de Colville, située près de la frontière canadienne dans l'État de Washington. Lui et d'autres membres de sa réserve viennent parfois au Canada pour chasser, dans l'espoir d'être accusés par les autorités au Canada afin de pouvoir y plaider leur cause devant une cour.

À l'automne 2010, M. Desautel a abattu un wapiti et a lui-même appelé les agents de conservation de la Colombie-Britannique pour le leur dire. Il a rapidement été inculpé de chasse sans permis et de chasse en tant que non-résident.

Toutefois, l'homme espérait que ces accusations soient déposées contre lui. « J'estime que cela fait partie de mon héritage, mon territoire traditionnel de chasse et de rassemblement », dit-il.

Nation déclarée éteinte

En outre, la cause de M. Desautel va plus loin; il veut plaider devant la justice pour que le Canada reconnaisse la nation Sinixt, dont il se réclame.

Il y a plus de 50 ans, le gouvernement canadien a déclaré que ce peuple n'existait plus en tant que Première Nation reconnue. L'avocat de Rick Desautel, Mark Underhill, affirme qu'il existe de nombreux Sinixt aux États-Unis et au Canada qui trouvent risible l'idée que leur peuple ait connu l'extinction.

« Rick est fermement convaincu qu'il n'est pas éteint », déclare l'avocat en riant.

« Sans surprise, il a environ 2000 autres personnes dans la réserve de Colville qui pensent comme lui. »



L'avocat Mark Underhill croit que des milliers de personnes se réclamant de la nation autochtone Sinixt, comme son client Rick Desautel, peuvent témoigner du fait que cette nation n'est pas éteinte. Photo : Radio-Canada/Bob Keating

Des Sinixt tentent depuis des années d'être inculpés au Canada, pour confronter la Couronne en cour, mais ils n'avaient jamais réussi, jusqu'à la cause de M. Desautel. Les bureaux des procureurs généraux du Canada et de la Colombie-Britannique n'ont pas indiqué pourquoi, cette fois, ils ont décidé de porter des accusations.